

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 40, Numéro 4 > Mai 2013 > www.droitdeparole.org

Prendre la place qui nous appartient



Ci-haut, des habitués du quartier prenant leurs aises sur le Parvis de l'église Saint-Roch à l'occasion du Forum social qui s'y déroulait le 23 avril dernier.

PHOTO GILLES SIMARD

Partout dans les quartiers, les gens prennent la parole. Ils agissent et ne veulent plus être les spectateurs de leur ville.

Dans Saint-Roch, les résidents revendiquent le droit d'occuper leurs espaces publics. Le 23 avril dernier se tenait le Forum social au Parvis de l'église Saint-Roch. *Droit de parole* y était. **p. 4 et 5**

Dans Limoilou, l'assemblée publique du 28 avril organisée par Véronique Lalande a rassemblé des centaines de résidents avides de s'informer et d'agir contre la pollution. Le point sur cette question toujours d'actualité **p. 3**

Dans Saint-Sauveur, le comité des citoyens et des citoyennes a organisé des cafés rencontre pour améliorer l'aménagement des rues du quartier. À voir: l'exposition *Habiter des villes durables* **p. 2**



Départ de la manifestation devant les bureaux du «chômage».

PHOTO MARC BOUTIN

Un 1^{er} mai contre l'austérité

Par **Nathalie Côté**

À chaque année, il y a des raisons supplémentaires de manifester. En ce printemps 2013, c'est la réforme du chômage au fédéral et celle de l'aide sociale du gouvernement Marois qui indignent. Des coupes qui vont appauvrir les plus démunis comme le dénoncent les groupes de défense des droits sociaux et les syndicats réunis dans la Coalition pour la justice sociale de Québec et Chaudières-Appalaches. «Le gouvernement ferme les yeux

sur la souffrance humaine, disait Roxane Blanchet de l'ADDS-Rive-Sud : «Nous revendiquons des revenus décents pour une participation pleine et entière à notre société».

De la Gare du Palais au parc Durocher, 350 personnes ont marché dans une ambiance festive, ponctuée de chansons à répondre et de musique pour partager ensuite une soupe populaire. En soirée, le Cabaret du 1er mai a animé le bar-coopérative l'Agitée pour une soirée haute en couleurs.

Après des semaines de luttes

contre le nouveau règlement à l'aide-sociale, il sera vraisemblablement adopté en juin. Quelques modifications ont été apportées, ne semblant pas satisfaire les groupes de défense de droit. Roxane Blanchet demeure critique : «l'aspect coercitif demeure.»

La lutte contre la réforme de l'assurance-emploi, déjà effective, n'est certainement pas terminée. Face à un gouvernement pour qui les sables bitumineux sont une ressource renouvelable, il faudra redoubler de vigilance et de solidarité...

Le Top 10 de la radio-poubelle

Par la Coalition sortons les radio-poubelles de Québec qui a pour but de mobiliser, sensibiliser et informer la population de Québec par rapport aux propos haineux véhiculés par ces radios et à l'impact qu'elles ont sur la société.

10 - Idle no more

«Theresa Spence mange plus de calories que dans un Big mac chaque jour!»

– Denis Gravel, CHOI, à propos de la grève de la faim d'une cheffe autochtone.

9 - Homophobie primaire

«Les parents qui vont aux défilés gais, voir des moumounes, ostie, qui se montrent la raie. Ah! Quessé ça tabarnaque?»

– Jeff Fillion, Radio-Pirate

8 - L'épisode des Cols rouges

«On est pas allé chercher la bonne immigration. Ça prend plus d'Asiatiques et moins d'Arabes»

– Claude Roy, candidat Col rouge, 93.3

7 - Racisme décomplexé

«Héma-Québec vont-ils identifier le sang qui provient d'un musulman? Parce que moi je suis pas intéressé à recevoir leur sang»

– Anonyme, 93.3

6 - Masculinisme rampant

«À 360 km/h vous me ferez jamais accroire que la femme est l'égal de l'homme!»

– Bouchard, 93.3

5 - Honk a cyclist

«Quand vous voyez un cycliste, juste le saluer. En lui envoyant un bon klaxon viril genre Dodge Ram»

– Dominic Maurais, CHOI

4 - Le cas Gabriel Nadeau-Dubois

«Si ti-cul Dubois il arrive à Québec il peut pas passer, et que s'il peut pas passer il reçoit une tape sur la gueule»

– Réjean Breton, CHOI

3 - La libârté à deux vitesses

«Déroutons les barbelés, préparons le Zyclon B. Ça fait référence aux camps de concentration nazi? (...) Moi ce que je vois en fasse de moi c'est pas des nazis, c'est des gens qui veulent faire tripper du monde»

– Landry et Gravel, CHOI, en entrevue avec le groupe d'extrême-droite Légitime Violence

2 - Banalisation de l'extrême-droite

«Moi je vois pas d'incitation à la violence»

– Bouchard, 93.3, à propos de la lettre du fasciste Bernard Guay qui incitait les opposants à la grève à affronter les «carrés rouges» en utilisant les méthodes nazies des années 30.

1 - Les pauvres

«Pourquoi les BS ont le droit de vote?»

– Bouchard au 93.3

Habiter des villes durables Saint-Sauveur en manque d'arbres

Par **Nathalie Côté**

Le musée du fier monde de Montréal et le comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur présentent l'exposition *Habiter des villes durables* à la Maison Dorion-Coulombe. Avec les bouleversements climatiques, et les étés manifestement de plus en plus chauds, cette exposition arrive à point nommé. Transport, logement, consommation et implication citoyenne sont abordés. Des textes, photographies, graphiques et autres analyses montrent comment on peut vivre mieux en zone urbaine. À voir absolument. Non seulement parce que c'est très instructif, alternatif et politique, mais aussi parce que la visite de la maison du XVII^e siècle, sise près de la rivière Saint-Charles, est des plus agréables et on peut s'y rendre à vélo...

On apprend une foule de choses dans cette exposition en tournée à Sherbrooke, Laval et Québec. Elle aborde les grands défis auxquels font face les villes actuelles et l'importance de la vie en communauté. Ici, c'est le quartier Saint-Sauveur qui est à l'honneur. Une grande partie de l'exposition a d'ailleurs été réalisée grâce à l'implication des citoyens du quartier.

Une étude du comité des citoyens montre les lieux les plus propices aux accidents entre voitures, vélos ou piétons. On constate qu'une majorité a lieu sur la rue Saint-Vallier et le boulevard Charest. On ne peut que souhaiter que l'administration municipale participe à changer cette situation à la lumière de ces études citoyennes. Voilà une approche qui permet d'imaginer une ville plus agréable. Un autre exemple? La réflexion sur le transport en commun de l'ancien maire de Bogota, Enrique Penalosa, qui disait à propos du transport urbain: «Une ville développée n'est pas un lieu où les pauvres se déplacent en voiture, mais un lieu où même les riches utilisent le transport collectif».

Un marché public dans Saint-Sauveur?

Le quartier Saint-Sauveur est un des plus modestes de Québec. La fameuse statistique qui dit qu'en Basse-Ville on vit six ans de moins qu'en haute-ville est reprise ici. Mais on aborde aussi, et surtout, des solutions pour changer les choses, par l'implication citoyenne dans la communauté, comme ces consultations avec les résidents du quartier Saint-Sauveur qui ont permis de mettre en relief les enjeux actuels d'aménagement urbain. Habiter des villes durables trace un portrait des initiatives locales. Par exemple, ce groupe de résidents qui parle d'un nouveau marché public dans le quartier, peut-être même dès cet été... Ce serait renouer avec ce qu'il y a de mieux dans la tradition de Saint-Sauveur. En effet, le parc Durocher a déjà été le lieu d'un marché public, une photo de l'ancien site en témoigne.

Pour remédier aux îlots de chaleur

Une carte de Québec montre que c'est en Basse-Ville que se concentrent les îlots de chaleur. Un îlot de chaleur est une zone urbaine où le mercure peut dépasser de 12 degrés Celsius celui des zones rurales environnantes. On connaît les effets sur la santé... Des solutions? Le transport collectif, la marche, le vélo, l'agriculture urbaine et surtout: plus d'arbres, de verdure, des murs verts, etc. C'est cela la ville du XXI^e siècle: une ville verte qui n'en aurait pas que le nom. Cette exposition est inspirante! Elle nous fait réaliser l'urgence de revendiquer des règlements municipaux qui protégeront davantage la végétation existante et favoriseront la création de nouvelles zones végétales pour une meilleure qualité de vie.

Habiter des villes durables, jusqu'au 26 mai.

Au 332, rue Domagaya, parc Cartier-Brébeuf. Tous les jours de 10h à 17h. Entrée libre.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage: 16 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal: Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les AmisEs de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Guillaume Marchand, Gilles Simard, Linda Forgues

Coordination:

Nathalie Côté

Coopération spéciale:

Dominique Bernier,
Michaël Lachance

Photos:

Marc Boutin, Denis Samson,
Gilles Simard

Design:

Martin Charest

Webmestre:

Michaël Lessard

Imprimeur:

Les travailleuses et
les travailleurs syndiqués de
Payette et Simms inc.



Poussières de nickel sur la ville

Rien n'est encore gagné!

Par Pierre Mouterde

On ne le rappellera jamais assez: toutes les affirmations de Véronique Lalande et du comité Vigilance Port de Québec, toutes celles qu'elles a fait connaître aux médias depuis plusieurs mois et que nous avons évoquées dans Droit de parole, eh bien elles ont été toutes confirmées et validées par les pouvoirs publics! Sans exception aucune! Chaque fois il a bien fallu que les autorités en prennent acte, même si ce fut à contre cœur en faisant tout pour en atténuer la portée.

Il faut dire que le mouvement citoyen Vigilance Port de Québec ne leur avait pas vraiment laissé le choix, tant il a su faire preuve de fermeté, de rigueur et de transparence, et qu'il a su associer largement la population de Limoilou à ses dénonciations.

Ainsi le ministère de l'environnement, même s'il a pendant longtemps semblé affirmer le contraire, a bien dû reconnaître que la source de contamination se trouvait au port de Québec et qu'il disposait de données montrant des concentrations 3 à 6 fois supérieures à la norme et remontant à plus de 15 ans en arrière. Ce qui, soit

dit en passant, confirme le fait – en tenant compte de la configuration des vents dominants soufflant sur Québec – que le problème ne toucherait pas seulement Limoilou, mais de nombreux autres quartiers de la ville et jusqu'à l'Île d'Orléans et Lévis.

Prudence cauteleuse

De son côté, François Desbiens, directeur de la Santé publique pour la région de la capitale, a bien dû admettre que les poussières de nickel étaient dommageables pour la santé et qu'elles pouvaient être à l'origine de problèmes de santé sérieux: maladies respiratoires, dermatites, asthme et même cancers (suite à une exposition de longue durée). Mais là encore, avec tellement de précautions, qu'il a fallu attendre plus d'une heure à la conférence de presse pour qu'enfin, pressé par les questions des journalistes, il finisse par reconnaître que «la situation ne pouvait pas perdurer». Incroyable cette prudence cauteleuse de la part de celui qu'on considère être le gardien de la santé publique, alors qu'il serait par exemple si simple et si peu coûteux de croiser les données des entrées à l'hôpital avec celles des pics de concentration de nickel.

Même le maire Labeaume – dégoulinant comme d'habitude de populisme – a dû mettre de l'eau dans son vin. Lui qui

jusqu'à présent ne s'inquiétait que des payeurs de taxes et de la valeur en baisse des propriétés de Limoilou, le voilà au conseil municipal du 6 mai soudainement préoccupé – quelle grandeur d'âme! – par la santé de la population, mettant du même coup hors jeu toute la question de savoir qui paiera les coûts occasionnés par les nécessaires actions de décontamination à venir: la ville (c'est-à-dire les citoyens?) ou la compagnie? Il a accepté de rencontrer Véronique Lalande, malgré l'appui qu'elle a reçu d'Amir Khadir, adversaire déclaré du maire. Il s'est aussi plié à la demande citoyenne d'un comité de Vigilance sur lequel pourraient siéger des représentants de Vigilance Port de Québec; il est vrai qu'il s'agit d'un comité purement consultatif.

Un élan qui vaut de l'or

Il reste cependant le responsable numéro 1 de toute cette affaire: la société Arrimage Québec. Elle continue de jouer au chat et à la souris, faisant tout pour éviter l'avis de non-conformité émis par le ministère de l'environnement et pour promouvoir son image de bonne société corporative. Ainsi a-t-elle invité les journalistes à visiter le port, n'imaginant pas qu'elle se trouverait incapable de leur montrer, ce jour-là, où étaient les fameux capteurs d'air qu'elle

avait promis d'installer, ni de les convaincre qu'il ne s'échappait plus de poussière nocive de nickel lors du déchargement à l'air libre du bateau, ni lors des chargements des camions ou de leurs longs déplacements vers l'entrepôt. Et ce n'est pas la promesse solennelle de dorénavant tout arroser qui résoudra le problème, car tout ce qui s'échappera des chargements en étant mouillé, sera quelques jours plus tard asséché et pourra au prochain vent prendre son envol vers la ville.

L'anecdote le montre bien: rien n'est encore vraiment gagné, même si un élan essentiel a été donné, un élan qui vaut de l'or. Car comme le dit Véronique Lalande: «Aujourd'hui mon balcon est toujours aussi sale, mais moi j'ai changé (...) j'ai transformé ma frustration en action (...) je suis devenue une citoyenne active (...)».

N'est-ce pas ainsi qu'on pourra imaginer faire respecter le droit à disposer d'un véritable air pur en ville et qu'ensemble on pourra ainsi s'ouvrir à d'autres possibles?

Grande marche pour le droit à l'air pur en ville: le 2 juin. Départ: devant l'école La Grande Hermine à 13 heures 30. Marche jusqu'au jardin Saint Roch, avec rassemblement à partir de 15 heures. (S'habiller en blanc, svp.)

De l'îlot Berthelot à l'îlot Irving

La lutte urbaine reprend

Par Marc Boutin

Le lutte urbaine autour du terrain vague de l'îlot Berthelot - autrefois un stationnement comme aujourd'hui à l'îlot Irving - a débuté aussi loin qu'en 1970, avec un projet d'hôtel Holiday Inn qui fut plus tard déplacé à Saint-Roch. Entre 1970 et mai 2005, date où on a annoncé la construction de la coopérative l'Escalier, une multitude de promoteurs ont voulu développer l'îlot Berthelot - une propriété privée à l'époque, comme aujourd'hui l'îlot Irving - avec des projets grandioses, tous plus farfelus les uns que les autres, sans trop se préoccuper de zonage ou d'intégration au quartier.

Pendant ces 35 années, on entendait souvent à propos de l'îlot Berthelot ce qu'on entend aujourd'hui à propos de l'îlot Irving: «...il faut qu'il se passe quelque chose, ça peut pas rester comme ça!» Le Comité populaire aurait pu, sous la pression, acquiescer à certains projets à demi extravagants. Mais il est resté ferme et les amants d'une ville conviviale conviennent aujourd'hui que la coopérative l'Escalier, qui compte 80 logements de qualité, sans stationnement souterrain autre que celui des quatre places de Communauto, est une réussite. La persévérance à l'îlot Berthelot a porté fruit.

Restons vigilants

La lutte urbaine pour l'îlot Irving dure depuis une dizaine d'années. Mais, malgré les batailles déjà gagnées, dont un référendum en 2012, il y a encore loin de la coupe aux lèvres pour les citoyens du quartier. Une autre étape a été franchie ré-

cemment par le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste qui a pris l'initiative d'une nouvelle consultation où «les citoyens seraient appelés à intervenir en amont d'un processus décisionnel devant mener à un projet consensuel».

L'intention du Conseil de quartier est louable mais sa mise en oeuvre pourrait s'avérer délicate. Pour lancer la consultation, on a d'abord fait appel à une firme professionnelle à partir d'un budget de 6 000\$ dont 2 000\$ provenait de la Ville et 4 000\$ du propriétaire de l'îlot, GM Développement (GMD). Le Conseil de quartier peut difficilement ignorer qu'un rapport de force s'est installé entre les citoyens du quartier et GMD. En tant que promoteur du projet qui a mené au référendum, GMD a montré une détermination obstinée à vouloir outrepasser les règlements de zonage et n'a pas hésité à entreprendre des poursuites bâillons contre des citoyens engagés à les faire respecter. Or, ces règlements de zonage représentent justement la limite au-delà de laquelle la volonté citoyenne, telle qu'exprimée au référendum et lors d'une soirée de consultation tenue au sous-sol de l'église en septembre 2012, serait bafouée.

Les portes du paradis

Le processus consultatif reste un procédé «à double tranchant» qui pourrait tout aussi bien paver la voie vers l'enfer qu'ouvrir les portes du paradis. Rien n'indique que GMD est prêt à se résoudre à respecter le zonage; si c'était le cas, la compagnie n'aurait qu'à construire et une consultation deviendrait sans objet. En revanche, si le Conseil de quartier reste ferme dans sa volonté de voir les citoyens intervenir en amont du processus

décisionnel, il doit prendre sur lui de présenter au nom des citoyens un projet basé sur les besoins du milieu. Ce n'est pas au promoteur à (nous) présenter un énième projet basé sur ses objectifs de rentabilité mais bien à nous, les citoyens du quartier, à déterminer ce que nous voulons. Les conseils de Quartier ont été créés pour assumer, ou du moins encourager, de telles initiatives citoyennes. Dans le rapport de force qui s'est installé entre GMD et les citoyens, le Conseil de quartier ne peut choisir la neutralité.

Et pour y arriver, l'administration municipale ne peut plus se soumettre passivement à la volonté du promoteur comme elle a fait jusqu'à maintenant. La conseillère Chantal Gilbert avait promis: «...qu'à la suite d'une victoire du non au référendum, la Ville allait revenir au zonage original». Pourtant, elle, et le promoteur, sont revenus à la charge huit mois plus tard, avec un projet (six étages au lieu de neuf) qui ne respectait pas plus le zonage que le premier et cette fois sans coopérative à la clé. À l'îlot Berthelot,

la volonté citoyenne n'aurait pas prévalu sans que la Ville s'en mêle pour acheter le terrain et approuver un projet conçu à partir des besoins du quartier.

Les lois du marché font obstacle aux exigences de l'esthétique urbaine

La Ville, faut-il rappeler une évidence, est une instance de juridiction publique et non une «business». Elle n'a pas à se soumettre aux lois du marché; son rôle est d'en combattre les effets pervers. Une soumission aveugle aux lois du marché à l'îlot Irving nous donnerait une tour à condos la plus haute possible, sans cour ou autre espace vert au sol. À coup sûr, une verrue urbaine. À l'îlot Saint-Michel (voisin de l'îlot Berthelot), l'administration Labeaume a vendu un terrain 500 000\$ à GMD. Ce montant, plutôt que de servir à l'amphithéâtre de PKP, devrait être réinvesti dans le quartier afin de s'assurer qu'une partie de l'îlot Irving serve à combler un besoin criant, une place publique avec des arbres.



La coopérative d'habitation l'Escalier à l'îlot Berthelot.

PHOTO MARC BOUTIN

« On veut juste prendre notre place! »

Par Gilles Simard

Ils étaient quelques centaines, le 23 avril dernier, des décrocheurs, des sans abri, des ex-prostituées, des intervenant-es, voire des curieux et des citoyens à avoir occupé de façon festive et participative le Parvis de l'église St-Roch, et ce pour clamer haut et fort leur foi en l'égalité des chances et des privilèges pour tous, pour dire leur foi en l'égalité sociale malgré la marginalité!

Tantôt appliqués et studieux dans les ateliers et les kiosques, tantôt exubérants et rockers en trépignant avec l'unique Webster, les gens auront clairement démontré - grâce au sérieux et à l'originalité de leur démarche - qu'il était révolu le temps où les élites décidaient de l'espace public devant être occupé par le «petit» peuple... Bien fini le temps où les exclus de toutes natures devaient s'aplatir et

s'effacer devant la bigoterie marchande ou politique des bien-pensants.

«Nous autres, lançait Joeanny Masson, citoyenne du quartier, ex-toxicomane et co-porte parole de l'événement avec le rappeur Webster, tout ce qu'on veut c'est prendre notre juste place! Moi, ça fait longtemps que j'habite le quartier et j'aimerais ça que mes petits-enfants puissent grandir dans un milieu sain, un espace sécuritaire pour tout le monde. Un quartier finalement, où les gens pourront cohabiter en paix malgré leurs différences.»

«Quant à moi, de renchérir Carole Dorion, une citoyenne de longue date de St-Roch et une bénévole très engagée dans l'événement du Forum social, je crois que c'est par le dialogue qu'on va arriver à quelque chose. Oui, la mixité sociale est souhaitable mais faut pas tasser le monde non plus! On est ici depuis plusieurs générations et on voudrait bien y rester. Et puis cette histoire de Nouvo St-Roch, je n'y crois pas. Pas plus que je crois à un

centre-ville avec une tour de seize étages et des immeubles à condos. C'est contre-productif tout ça et ça ne nous ressemble pas. Ce genre de choses-là on voit ça dans les parages du Vieux-Port et on voit bien que ça donne pas grand-chose!»

Quant au reste, les deux femmes s'insurgent contre les nombreux préjugés dont sont victimes les habitué-es du Parvis et voudraient bien que la société apprenne à laisser tomber les préjugés. Carole, incidemment, verrait très bien l'arrivée d'une police communautaire - et non répressive - qui ne «carterait» pas les jeunes pour rien comme c'est le cas actuellement.

De même, toutes deux souhaiteraient que les gens du coin puissent avoir la possibilité de réaménager l'espace du Parvis avec les fournitures nécessaires - fontaine, bancs publics, toilettes, arbustes - pour rendre ce lieu public convivial et agréable à fréquenter.

Soulignons, enfin, que ce Forum social,

le deuxième du genre, était organisé par la Ligue des droits et libertés (section Québec), avec la collaboration des troupes de théâtre de l'Auberivière et Les Merveilleuses Têtes Heureuses et aussi d'une douzaine d'organismes sociaux dont Pech¹, le PIPQ, le projet Lune, le RAIQ, l'Engrenage, Miels-Québec, Revivre, Lauberivière, Points de Repère, le Csvg, etc.

Somme toute, l'événement s'est avéré un franc succès et, plus que jamais, il semble que la Ville et les commerçants du coin - dont l'hôtel Pur - doivent se résoudre à composer d'égal à égal avec «la bande du Parvis» quant au réaménagement de l'espace public!

N.B. Marie-Pier Poulin (La Ligue) et Lydia Trahan (Pech) assuraient l'organisation de l'événement et l'encadrement des bénévoles.

¹ Pech: Programme d'Encadrement Clinique et d'Hébergement...



Ci-contre, un échantillon de la foule qui a déambulé sur le Parvis de l'église St-Roch pendant la journée du Forum social.

PHOTO GILLES SIMARD

Carole et Joeanny Femmes de cœur et d'engagement!

Par Gilles Simard

Carole Dorion, 57 ans, et Joeanny Masson, 51 ans, sont deux citoyennes de St-Roch qui ont à cœur le développement harmonieux du quartier, mais qui n'en n'oublent pas pour autant leur épanouissement personnel.



Joeanny Masson, une citoyenne de St-Roch qui fréquente des organismes comme Pech et le Pipq, était co-porte-parole de l'événement avec Webster.



Carole Dorion, une figure bien connue dans St-Roch, très impliquée socialement entre autres pour l'aménagement du quartier.

PHOTOS GILLES SIMARD

Ainsi Joeanny, qui aura connu une vie extraordinairement difficile, travaille maintenant très fort à son rétablissement physique et mental. Ancienne prostituée et ex-toxicomane, cette mère de deux enfants a failli maintes fois laisser sa peau dans les ruelles sombres et les bars glauques du centre-ville. Une descente aux enfers qui l'a jetée dans les bas-fonds de la déchéance et qui l'a menée aux portes du suicide.

Sauf que, à un moment donné, elle en a eu assez. Grâce à ses propres efforts et à ceux des intervenant-es de Pech et du Pipq¹ (où elle est impliquée dans le projet Lune²), elle a pu doucement remonter la longue pente.

Sobre depuis quelques années et très impliquée socialement, Joeanny entend bien demeurer active tout en ayant à cœur de réaliser ses propres rêves. En plus de faire profiter aux autres (par des conférences) de son expérience de vie hors du commun, elle aimerait bien pouvoir compter sur un coach qui l'aiderait à améliorer sa condition physique.

«J'ai beau avoir connu de grandes souffrances, conclut la femme aux yeux bleus grands comme des lacs, je demeure une femme humaine, humanitaire, une utopiste et une grande amoureuse de la vie et des gens!»

Quant à Carole Dorion, 57 ans, elle a passablement bourlingué au travers de la faune pas toujours recommandable des bars et des junks de Québec. Très sociable et bonne vivante, Carole, qui a connu elle aussi une enfance perturbée et fort mouvementée, se dit chanceuse de ne pas avoir fait de prison: «Mais, dit-elle, c'était comme ça à cette époque-là, il fallait juste apprendre à survivre, au jour le jour, dans la jungle...»

Aujourd'hui, Carole est très engagée socialement et son implication envers autrui passe, entre autres, par l'Engrenage, une coalition d'organismes envers laquelle elle ne tarit pas d'éloges. «J'aime beaucoup l'approche respectueuse de l'Engrenage et je crois bien qu'on va finir par arriver à quelque chose dans cette partie de la Basse-ville.»

Enfin, Carole est reconnue pour son dynamisme et son altruisme et n'hésite pas à apporter son soutien aux gens de son entourage. «Moi, dit-elle modestement, quand les gens autour de moi sont heureux, eh bien, je suis heureuse. C'est pas plus compliqué que ça!» Carole et Joeanny, vraiment, deux modèles positifs d'implication sociale et la preuve vivante que le «rétablissement» est possible pour tout le monde!

Chapeau, mesdames!



**L'ÉTÉ, C'EST FAIT POUR JOUER.
ET POUR ÉCONOMISER.**

JUSQU'À 435 \$*
D'ÉCONOMIES PAR ÉTÉ

Une piscine qui vous fait économiser, c'est doublement rafraîchissant! Améliorez l'efficacité énergétique de votre piscine en optant pour des produits qui réduisent votre consommation, comme une minuterie pour filtre, une toile solaire ou une pompe à deux vitesses.

* Découvrez combien vous pourriez économiser en visitant le www.hydroquebec.com/piscines.

Hydro Québec

1- Pipq - Projet d'Intervention Prostitution à Québec
2- Lune (Libres, Unies, Nuancées, Ensemble)

Manœuvres inquiétantes à l'Institut en santé mentale!

Par Gilles Simard

Mouvement de balancier prévisible ou nouvelle tendance irréversible et fort inquiétante, on assiste un peu partout au Québec, à une recentralisation en douce des effectifs en santé mentale.

Concernant le rapatriement des ressources mené en catimini dans la région de la Capitale-Nationale par l'Institut universitaire en santé mentale (Robert-Giffard), on serait en droit de se demander si, après les affres et les gaffes de la « désins », nous n'allons pas, cette fois, subir les dérapages dus aux avatars d'une certaine « réinstitutionnalisation ». Ici force est d'admettre, compte tenu des sérieuses querelles idéologiques qui ont coloré l'histoire de la psychiatrie régionale ces dernières années,

que rien ne nous préserve de certaines catastrophes d'un nouveau genre...

Il y a peu, on assistait à la fermeture officielle du CTC Benoît XV - un centre de traitement pour personnes psychotiques situé dans Limoilou - sous prétexte qu'il y avait dédoublement et vieillissement de clientèle et qu'on voulait rationaliser les effectifs et autres poncifs du genre. Résultat? Les quelque cent personnes qui fréquentaient assidûment cette petite ressource de quartier devront probablement - en cas de rechute grave ou de réhospitalisation - retourner dans la grande bâtisse froide et grise de l'Institut, ou bien ailleurs dans le réseau pour continuer d'avoir droit aux mêmes services. Je veux bien considérer qu'on a retapé l'intérieur de la vieille forteresse de Beauport, et qu'on a aménagé à grands frais un nou-

veau pavillon adjacent à la grande maison aux mille fenêtres,¹ mais tout de même! Quelle est l'idée derrière tout ça? Y a-t-il un agenda caché? Pourquoi fermer une petite ressource qui, aux dires du personnel et des usagers marchait fort bien et cela depuis plus de vingt ans?

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette fermeture imposée par les autorités de l'Institut - sans aucune consultation en amont des usagers et du personnel - combinée aux rumeurs toujours persistantes de fermeture des Centres Le Faubourg St-Jean (troubles de personnalité) en Haute-Ville et Notre-Dame-des-Victoires (jeunes psychotiques) dans le Vieux-Québec, n'augure rien de bon pour les tenants d'un rétablissement-dans-la-communauté. D'autant plus que cette nouvelle manie de l'Institut, soit de rapatrier et recentrali-

ser les ressources en fonction des nouvelles bébelles, va directement à contrario de tout ce qui se fait d'un peu progressiste à travers le monde.

Finalement, on serait en droit de se demander si les gens de l'Institut ne sont tout simplement pas morts de rire quand ils avancent le plus sérieusement du monde: « nous favorisons une gestion participative en misant sur une communication transparente réciproque, basée sur la confiance partagée. Notre mission est axée sur le rétablissement, l'autonomie et l'intégration sociale ».

L'intégration sociale par le retour institutionnel et/ou l'éparpillement à diable Vauvert des usagers? Vraiment?!...

1- Mille fenêtres : titre du livre du Dr James Lambert, paru en 1995

« Au moins, j'aurai essayé d'empêcher la fermeture du Centre! »

Par Gilles Simard

Bernard St-Onge, 49 ans, utilisateur de services, journaliste communautaire et travailleur au Service Amical Basse-Ville, a tenté vaillamment que vaillamment, pendant des semaines, d'empêcher la fermeture définitive du CTC Benoît-XV, une ressource en santé mentale implantée dans le quartier Limoilou... À preuve, il a organisé deux réunions d'usagers, fait signer et déposé une pétition, écrit des articles et tenté d'alerter les gros médias. Hélas, faute de moyens et d'appuis adéquats du milieu communautaire, et un peu à bout de ressources lui-même, il a fini par baisser les bras quand il s'est rendu compte que les autorités concernées ne reculeraient pas dans leur décision de fermer la petite ressource qui avait déjà plus de vingt années d'existence.

« Au moins, j'aurai essayé! lance Bernard. Mais, que veux-tu, à un moment donné il y a des limites! Je n'étais pas non plus pour retomber malade avec ça ». N'empêche, l'homme qui doit entre autres gérer un trouble de bipolarité, se dit très déçu de la décision de l'Institut. « C'était un excellent point de services dit-il. Le personnel était fort chaleureux et il y avait un bel esprit dans la bâtisse. Moi je fréquentais cet endroit depuis le début des années 2000, et c'est certain que ça m'a sauvé de la « grosse hospitalisation » à Robert-Giffard ou ailleurs.

« D'ailleurs, poursuit Bernard, presque tous ceux que je connais, les usagers, le personnel, les médecins, tout le monde est un peu choqué de la décision qu'on nous a imposé, et aussi de la façon dont ça s'est fait. Imagine, on a appris ça dans un petit

communiqué laconique! Méchante consultation! » ironise-t-il.

Enfin, sans être amer, le citoyen de la Haute-Ville se dit fort désappointé du peu d'appui concret des groupes de défense de droits et d'intérêts en santé mentale. « Cette fermeture-là a passé comme du beurre dans la poêle », jette-t-il avec une pointe de dépit. Je suis très déçu du peu de réaction d'Autopsy, de l'Apur, du Comité des Usagers de l'Institut et j'en passe. Venant des deux premiers, je me suis fait dire que ce n'était pas une histoire de droits, donc qu'on ne pouvait pas faire grand-chose... Mais alors, ça sert à quoi tout ça? ».

Incidemment, au su et vu des éléments du dossier, et compte tenu du silence assourdissant des groupes concernés, on ne peut que faire écho à cette douloureuse question!



Bernard St-Onge, travailleur au Service-Amical-Basse-Ville et journaliste communautaire, utilisait les services du CTC Benoît-XV depuis plusieurs années. Sa fermeture l'a poussé à mener un valeureux combat de dernière minute. Hélas, ça n'aura pas suffi...

PHOTO GILLES SIMARD

Fluoration de l'eau: retour à la case départ

Par Dominique Bernier

La Commission de la Santé et des Services sociaux s'est penchée récemment sur la question de la fluoration de l'eau potable suite au dépôt d'une pétition de près de 4000 noms à l'Assemblée nationale, en mars dernier. Une trentaine de mémoires y ont été déposés, dont la plupart se montrent très critiques à l'égard de cette prétendue mesure de santé publique.

La Commission a choisi le statu quo, s'en remettant principalement à l'avis de l'Institut national de Santé publique. Par contre, les commissaires n'ont pas accédé totalement à la demande de cet organisme, qui souhaite que la fluoration de l'eau soit obligatoire pour les municipalités de plus de 5000 habitants. La Commission affirme aussi dans son rapport la nécessité de surveiller l'évolution des données

scientifiques et de faire une mise à jour régulière des données probantes pour la population et les intéressés, recommandations louables, en autant que l'information fournie à la population soit objective, présente les avantages et les risques et ne soit pas utilisée à des fins de promotion de la fluoration.

Les organisations de santé sont-elles infaillibles?

Bien que plusieurs organisations de santé en Amérique du Nord soient favorables à la fluoration de l'eau, un nombre grandissant de chercheurs de renom, dont plusieurs prix Nobel, se montrent critiques face à cette mesure ou s'y opposent carrément. D'un point de vue scientifique, l'avis d'une organisation de santé publique n'est pas équivalent à une étude ou à des essais cliniques révisés par des pairs.

Les organisations de santé publique et les associations de professionnels de la santé ne sont pas infaillibles : elles ont, par le passé, conseillé ou approuvé des mesures ou des produits qui se sont révélées néfastes pour la santé en fin de compte, comme la thalidomide (un médicament tératogène causant des déformations chez les fœtus), ou même la cigarette.

Un manque de données scientifiques de qualité, selon les experts

Les principales revues de littérature sur le sujet dénotent le manque de données probantes et la piètre qualité des études qui soutiennent la fluoration de l'eau potable. C'est le cas notamment de l'étude de York, publiée en 2000, sur laquelle se basent les principales organisations de santé publique pour justifier le maintien de la fluoration de l'eau.

Les auteurs de cette revue ont d'ailleurs publié, en 2003, un commentaire pour rectifier la mauvaise interprétation des conclusions de leur rapport par les agences de santé publique.

Agir en amont, en favorisant l'accès à une alimentation de qualité et aux soins de santé dentaire préventifs pour tous, serait plus sensé que cette mesure dont les bénéfices sont incertains, mais les risques, bien réels. La carie dentaire n'est, somme toute, que la pointe de l'iceberg, indiquant un déséquilibre plus global.

Plusieurs questions demeurent sans réponses à la suite de cette commission parlementaire. L'aspect légal de la fluoration de l'eau, qui n'est pas un élément essentiel, mais bien un médicament imposé à la population sans consentement et sans suivi médical, n'a toujours pas été élucidé.



**Rendez-vous
sur la terrasse!
de 15 h à 23 h**



Introduction à la permaculture

Apprendre à faire plus avec moins, en imitant les savoir-faire de la nature, voilà le remède prescrit par la permaculture! Plus de rendements pour moins de fertilisants, de pesticides et surtout moins de travail, la permaculture est un système de conception ou de design qui étudie et imite les interactions d'un écosystème et de ses cycles naturels, afin de maximiser leur efficacité. Et en visant l'autosuffisance, la permaculture cherche à entretenir une relation harmonieuse avec la Terre et ses ressources limitées.

Dérivée des mots «agriculture» et «permanente» (pour culture permanente), la permaculture a évolué au-delà de la seule recherche de stratégies de production alimentaire viables pour devenir un ensemble de pratiques, un mode de vie, bref un «vivre-ensemble» nous permettant d'assumer nos responsabilités à l'égard de notre planète pour recréer un monde sans destruction ni pollution.

La traduction de cet opuscule vivant et abondamment illustré permet de découvrir et d'apprécier une des solutions les plus originales et les plus fascinantes à l'agriculture industrielle, déjà abondamment utilisée du côté anglophone. Dans une société fragilisée par un système économique dysfonctionnel, confrontée au réchauffement planétaire et à la crise du pétrole, la permaculture invite à appliquer ces «truismes écologiques» dans nos jardins et notre vie.



Graham Burnett
La permaculture
Une brève introduction
Écosociété
Année: 2013
144 pages

Écologie urbaine

Depuis son lancement en Angleterre au milieu des années 2000, le mouvement des Villes en Transition fait tache d'huile. Son ambition est de développer la résilience et la viabilité des communautés locales en prévision des énormes défis que poseront le pic pétrolier et les changements climatiques. Plus de 400 Initiatives sont officiellement reconnues aujourd'hui et permettent à des gens de se regrouper pour se préparer aux conséquences de l'après-pétrole.

C'est pour émettre une critique aux initiatives du Mouvement des Villes en Transition que ce court pamphlet a été rédigé par un collectif de militants anglais. Pour eux, il convient d'identifier les causes des changements climatiques et de notre dépendance au pétrole afin d'y remédier par une lutte collective assumée. Au-delà de la démarche participative et inclusive qui caractérise la Transition, celle-ci aurait avantage à renouer avec l'approche de confrontation des mouvements sociaux en pointant ses «ennemis politiques». «C'est seulement en étant réalistes quant à la profondeur du changement nécessaire, et à ses implications éventuellement douloureuses, que nous pourrions affronter les temps difficiles à venir», disent les auteur-e-s.



Paul Chatterton et Alice Cutler
Un écologisme apolitique?
Débat autour de la Transition
Écosociété
Année: 2013
80 pages

Mouvements sociaux

Fruit d'un travail étalé sur plusieurs années, *À qui la rue?* est le premier ouvrage qui examine la dynamique entre les mouvements sociaux et les forces policières en Europe et en Amérique du Nord depuis l'émergence du mouvement altermondialiste dans les années 2000. Il analyse les cas du Sommet du G20 à Toronto (2010) et du Printemps de la matraque au Québec (2012-2013) et traite de l'épineuse question de l'infiltration policière et des mobilisations contre la brutalité de la police. Les auteur-e-s montrent ainsi que la répression à caractère politique n'est pas l'apanage des régimes autoritaires.

Un livre indispensable pour analyser l'actualité, notamment la mobilisation actuelle contre le règlement municipal P-6 de Montréal. Il nous rappelle l'urgence de la tenue d'une commission d'enquête indépendante qui ferait la lumière sur la gestion policière des manifestations depuis le début de la grève étudiante de 2012, mais également la nécessité de mettre fin à un système où la police enquête sur la police, ce qui lui assure une certaine impunité.



Collectif sous la direction de Francis Dupuis-Déri
À qui la rue?
Répression policière et mouvements sociaux
Écosociété
Année: 2013
280 pages

Rencontre avec le poète Denis Samson

Par Michaël Lachance

Un doux sentiment nous habite lorsque l'on rencontre le poète. Un petit estaminet de Québec, le Vieux, une rencontre improvisée pour mieux connaître celui qui regarde les mots avec tendresse. Le bruit se promène autour et bourdonne, une jeune dame assise à la table à notre côté parle fort, micro ouvert avec son téléphone intelligent; j'ai soudain le souvenir du poème lu dans la grande toile et qui m'a amené là: «dans la pharmacie les médicaments/ sont rangés par ordre/ d'effets secondaires». Tout de suite, je pense à Desbiens, pour le côté télégraphique de la strophe, contemporaine par excès et qui résume synthétiquement le revers d'une société axée sur la performance. Effectivement, je pense à ce poème extraordinaire de simplicité Poisson d'avril: «tu disais que tu m'aimais». Patrice Desbiens a ouvert une petite brèche dans la littérature québécoise qui ne finit plus de mieux s'ouvrir. Denis Samson a saisi la porte avant qu'elle ne se referme vivement. Il entraîne avec lui une série de poèmes et une gang plutôt sympathique qui pense la littérature autrement. Tous à la remorque les uns des autres.

Alors que Denis Samson me prête deux livres, *Les terriottes de l'ombre*, publié en 2004, aux éditions Trois-Pistoles et *Dormance et métamorphoses de l'œil*, un poème visuel écrit en 2005, une collaboration avec le photographe Michael Flomen, dans la collection L'image amie, chez VU, je toise une reproduction de Picasso qui remet les perspectives en place. Je déconstruis en boucle mes questions pour ouïr le poète: «pour les autres/t'as jamais l'air de quelqu'un qui se noie».

J'ai tiré à l'hameçon ces vers glanés ici et là dans Inter-

net. Pour Denis Samson et ses acolytes littéraires, la poésie doit être lue autrement qu'autour d'une rasade de vodka devant trois aficionados dans un café paumé quelconque. Nous sommes en 2013, Denis Samson me donne des bouts de papier de sa graphe avec cette merveilleuse citation de Bachelard: «La poésie (l'écriture poétique) est engagement car façon d'être vis-à-vis du langage, de tout langage, dont elle repoussera les limites dans le but de créer des espaces de liberté à cet être de langage que nous sommes, un langage libre à l'égard de soi-même».

CLS poésie fait un choix éditorial

C'est dans cet esprit qu'est né le trio CLS (Coulombe, Larose, Samson) dans l'univers du Web. Il faut comprendre la noble revendication du collectif: sortir la poésie des boîtes rangées au sous-sol des distributeurs de livres. La poésie est écrite pour être lue. Pour rejoindre le public actuel, soyons de notre époque et choisissons la toile, dixit le poète. S'entendre, Internet apporte son lot de vulgarité, mais parfois s'y trouvent, lorsque l'on tasse les débris, des bijoux: «Oiseau qui te regarde/ tombé du ciel/et toi/qui regardes ailleurs». En effet, alors que je becté des lèvres une verveine froide - la conversation s'étire et les breuvages sont froids -, mon regard s'évanouit dans les songes qui fourmillent devant tant d'images. Je pense à cette Toile, ouverte à toutes les propositions sans censure. Je dérive apaisé au son de la voix douce du poète et me repasse ce bout de poème extirpé quelque part dans un de ses livres: «là où meurent les regards/tombés d'ailes déployées/germent des semences nouvelles/de révolte».

Inspiré par les Bukowski, Vanier et Grandbois, Denis Samson n'écrit plus en solitaire. Il joint sa plume à celle



Samson, Coulombe et Larose.

PHOTO DENIS SAMSON

d'Alain Larose et Jean Coulombe, deux poètes originaires de Québec. Chaque mois, chacun écrit un poème en se renvoyant l'ascenseur. Le choix éditorial d'écrire dans Internet porte fruit, car nombreux sont ceux qui sont abonnés au fil de poèmes publiés. Ainsi, le collectif est certain d'être lu et, par extension, il est aussi certain de rejoindre un public avide de lire. Ce qui peut parfois être différent des lecteurs de livres, qui oubli le livre au chevet des mois durant, ou, carrément, le place soigneusement dans la bibliothèque à des fins esthétiques. Les poèmes du collectif se gravent dans nos têtes et meublent, à leurs façons, nos quotidiens échevelés. Une visite de temps à autres sur le blogspot du collectif nous rappelle que la poésie s'adapte continuellement aux changements, elle est toujours de son époque, grâce entre autres à des initiatives opportunes. La poésie survit toujours...

poesiecls.blogspot.ca/

11 MAI AU 8 JUIN

Œuvres de Klody Tremblay, On the road BLUES
Au Fou-bar, 525 rue Saint-Jean

13 MAI

Fines herbes de la terre à la table

Lili Michaud vous présente le cours LES FINES HERBES DE LA TERRE À LA TABLE. Au programme: Les secrets de la culture des fines herbes en pleine terre ou en pot. Les trucs de culture d'une vingtaine de fines herbes, à partir du semis jusqu'à la récolte et la conservation. De 19h à 21h30, 19h au Collège Saint-Charles-Garnier: 1050 boul. René-Lévesque Ouest, à Québec (35\$ incluant les taxes, les notes de cours et un petit plant).

14 MAI

La Semaine de l'itinérance: les nuances de ma rue

Lancement officiel au Café Rencontre du Centre-ville. 8h30 - Petit déjeuner Parcours Partage entre les élu-e-s et des personnes en situation ou à risque d'itinérance. Suivi d'une conférence de presse à 9h30.

15 MAI

Vers une ville équitable (table ronde)

Cette table ronde a pour but de sensibiliser et encourager les participants à devenir des «consomm'acteurs» en optant pour l'achat et la consommation des produits équitables. L'objectif à moyen terme est de permettre à la Ville de Québec de devenir une ville équitable à l'instar des cinq villes du Québec déjà certifiées équitables. À la Korrigane. 19h au 380 rue Dorchester.

16 MAI

Table de réflexion

Nous vous invitons à nous soumettre toutes les questions que vous pouvez vous poser lorsque vous pensez à l'itinérance. Par exemple: «Est-on itinérant par choix?», «Pourquoi les itinérants ne se trouvent pas un travail?», «Ont-ils tous des problèmes de santé mentale?» Les questions seront portées de manière anonyme lors de la table ronde, et posées par l'animateur de l'émission Première Heure à Radio Canada, M. Claude Bernatchez avec des intervenants et chercheurs sur les questions de l'itinérance. De 13h à 16h30 à l'ENAP: 555 boul. Charest Est, à Québec

17 MAI

Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Table ronde sur la cyberintimidation avec Michelle Blanc. À 10h au Tam Tam Café

17 ET 18 MAI

Marché local et équitable: saveurs et découvertes

Place de l'Université du Québec (boulevard Charest et rue de la Couronne) – le marché réunira plusieurs producteurs de la région et fournisseurs de produits équitables. L'activité, qui se veut culturelle et éducative, a pour objectif de sensibiliser la population à la consommation locale et aux valeurs du développement durable. Le public découvrira une grande variété de produits disponibles dans la région.

23 MAI

Les locataires manifestent à Trois-Rivières

La Régie du logement peut être un véritable casse-tête: délais, mauvaise qualité de l'information, manque de soutien des régisseur-e-s, mauvaises décisions, parti pris pour les propriétaires! Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) organise une action pour dénoncer cette situation en manifestant à Trois-Rivières. Départ de Québec à 8h45 (lieu à confirmer). Il faut réserver en téléphonant au BAIL, 418 523-6177. Suivront la manif, un dîner et des activités à la base de plein air de Trois-Rivières. Retour à Québec à 17h. Tout est gratuit!

23 MAI

Grand ménage du parvis de l'église St-Roch

L'activité a son propre slogan: «J'aime mon propre quartier». De 12h30 à 16h. Inscrivez-vous et votre équipe dès maintenant auprès d'Anne-Marie de l'EnGrE-nAgE! 435, rue du Roi, bureau 7, 418 525-6187, poste 223.

23 MAI

Lancement de la revue Inter no.114

Publié trois fois l'an, Inter, art actuel est un périodique culturel qui traite de diverses formes de l'art actuel: performance, installation, poésie, manœuvre, multimédia, et interroge les rapports de l'art au social et au culturel, au politique et à l'éthique. Entièrement produit à Québec depuis 1978. Lancement à 17h au bar-coop L'AgitéE: 251 rue Dorchester.

22^e édition Saint-Sauveur en fleurs
Parc Durocher
1^{er} juin 2013, 9h - 15h

Faites-vous une fleur...
Soyez de la fête!

Programme musical
10h30 Musique d'ambiance
12h00 Bernard Lafargue, accordéoniste
13h00 Micro ouvert
14h00 Tchernof Band
15h30 Tintanar, Chantal Gariépy

Ateliers
10h30 à 13h30 Des notes dans mon bac bleu
Fabrique des instruments de musique à partir d'objets récupérés en compagnie de l'artisan Michel Fafard et de Jeunes Musiciens du Monde.

13h00 à 16h00 Fleurir Saint-Sauveur
Fabriquez votre sac géotextile fleuri avec l'aide de Craque-Bitume et de jardiniers expérimentés. Apprenez quelques rudiments du jardinage urbain et repartez avec votre création.

Animation
10h à 16h Sylvia Beaudry, maquilleuse
11h à 14h Victor Pattee-Gravel, magicien ambulant

Toute la journée
Vente de fleurs, de légumes et de fines herbes
Plus d'une cinquantaine de variétés de fleurs seront en vente, ainsi que quelques variétés de fines herbes et de légumes.

Félicitations à la gagnante du concours de dessins qui a inspiré l'affiche: **Amélie Lortie, 8 ans, du Pignon Bleu.**

Une invitation de :
Conseil des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
Maison Des Jeunes
L'Œuvre-Bonne du Quartier
ADDS
Nos principaux partenaires :
CONSEIL DE QUARTIER Saint-Sauveur
VILLE DE QUÉBEC
Arrondissement de La Cité-Limoilou
monsaintsauveur.com
Pour plus d'informations : monsaintsauveur.com/enfleurs/

24 MAI

Résistance autochtone

Histoire et luttes actuelles des peuples autochtones au Canada. Une conférence de Gord Hill, de la nation Kwakwaka'wakw qui vie sur l'île de Vancouver, auteur du The 500 Years of Indigenous Resistance Comic Book. bar-coop L'AgitéE, à 19h au 251 rue Dorchester, à Québec

2 JUIN

Grande marche pour le droit à l'air pur en ville

Départ: devant l'école La Grande Hermine, 1355, 2^e avenue, à 13h30. Marche jusqu'au jardin Saint Roch, rassemblement à partir de 15h. (S'habiller en blanc, svp.)

8 JUIN

Fête des Voisins!

Les gens auront droit à des surprises dans une atmosphère festive et conviviale... Sur la rue St-Luc, entre les rues St-Benoit et St-Léon dans St-Sauveur! Remise au lendemain en cas de pluie. De 16h à 19h. Pour infos, Amik Coderre au 418 524-5505 # 227 ou Lydia Trahan (418 609-0773)



Michel Yacoub

**Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives**

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel	15 \$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75 \$
Abonnement institutionnel (par la poste)	10 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion institutionnelle	25 \$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus)	20 \$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | www.droitdeparole.org